



ASSEMBLEE GENERALE 2018

Chaspinhac

30 Novembre 2018

COMPTE RENDU



Accueil

Le président, Michel CHAZALLON remercie tous les membres présents, et précise que se sont excusés : E Béraud, J-B Cathaud, J-L Ginhoux, Ph Hoquet, F Ladevie, J-P Lepage, F Souchon, N Vauche

Rapport moral

Si la santé d'un club tient en partie à la stabilité de son nombre d'adhérents, on peut dire que notre club est en bonne santé. Certes, l'effectif est stable (40) mais on note l'arrivée de jeunes et de nouveaux pratiquants, qui trouvent rapidement leur place et contribueront à la bonne ambiance.



Chaque année je reviens sur l'intérêt de prendre sa licence FFVL¹. Cela contribue globalement à l'évolution de nos pratiques et au bon fonctionnement du club, du CDVL² 43 et de la FFVL. Elle propose par ailleurs une assurance spécifique au vol libre. Je vous invite donc chacun à la renouveler au plus tôt pour être assurés.

Le Club est adhérent à l'Office des Sports de la Communauté d'Agglo du Puy en Velay qui nous propose divers services, notamment de la formation au niveau associatif et des aides logistiques. Cela nous permet aussi d'être reconnus dans le bassin du Puy en Velay. Depuis 2 ans, notre club reçoit une subvention de la CA du Puy en Velay. Un dossier de demande est en cours pour 2019.

Je remercie la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay pour cette aide, ainsi que la Mairie de Chaspinhac pour la mise à disposition des salles de réunion.

La formation reste notre priorité. Cette année, le club a proposé diverses actions et donné des aides aux participants.

Nos sorties clubs ont eu des fortunes diverses, beaucoup ont été annulées. Une nouvelle dynamique d'organisation spontanée a vu le jour, avec les moyens de communication actuels.

Également, une dynamique de vols de distance s'est mise en place cette année. Malgré une météo capricieuse ce printemps, de beaux vols ont été réalisés. Une réunion interdépartementale, très intéressante, a été organisée par le CDVL 43.

¹ FFVL : Fédération Française de Vol Libre

² CDVL : Comité Départemental du Vol Libre

Le CDVL 43, dont le comité d'administration compte plusieurs membres de notre club, tiendra son Assemblée Générale le mercredi 5 décembre. Je vous invite tous à y participer. Le travail réalisé par les bénévoles du comité est très important:

- Gestion avec les Clubs des sites de pratique, mise à disposition de matériel pour l'entretien,
- Financement des locations par le biais de la LAURAVL (Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre),
- Mise à disposition du biplace pour des vols associatifs, organisation de vols pour les personnes en situation de handicap,
- Organisation d'un stage de pilotage SIV (simulation d'incidents en vol) en 2018.

Le CDVL regroupe le parapente (CHO 43 et Chaud'éole), le cerf-volant et le Snow-kite. Il a un représentant au Conseil d'Administration de la LAURAVL³

A chaque demande des responsables, de nombreux bénévoles n'hésitent pas à donner de leur temps pour entretenir les sites, installer ou réparer les installations et amener du matériel, organiser les sorties ou activités. Je profite de l'occasion pour les remercier.



Sans les bénévoles : pas de vie associative



A ce sujet, je me permets d'ajouter que la vie associative n'existerait pas sans ces bénévoles, aussi je vous lance un appel pour que certains d'entre nous viennent renforcer les équipes dirigeantes en place, que ce soit au club ou au CDVL 43, et remplacer ceux qui ont œuvré pendant un certain temps et souhaitent passer la main.

Sans ces bénévoles, nous ne serions pas là aujourd'hui, nous décollerions sur des terrains « sauvages » et poserions sur des terrains agricoles sans autorisation, nous ne parlerions pas de formation et encore moins de sécurité.

Leur travail doit être reconnu et respecté à sa juste valeur. Certains pensent que tout est acquis, et que tout est permis et ne respectent pas les consignes sur les sites de pratique. Ces gens-là mettent en péril notre activité, nous avons vécu cela le mois dernier avec la colère de l'exploitant, suite à de multiples atterrissages dans ses récoltes. Nous avons décidé de fermer provisoirement, j'espère, l'atterrissage des

³ LAURAVL : Ligue Auvergne Rhône Alpes du Vol Libre

Rouzevroux pour que tous les pratiquants prennent conscience qu'il y a problème quand on ne pose pas sur notre terrain. L'exploitant est exaspéré, et ça se comprend !

Nous avons un immense décollage qui permet une reprise aisée et un retour en vol en sécurité quand l'atterrissage est manqué, alors pourquoi aller survoler le champ derrière, en finale, au risque d'y poser dedans ?

Ces comportements ne sont pas acceptables, chacun doit y mettre du sien, quitte à faire des remarques, aux contrevenants, quand c'est nécessaire.

J'ai rencontré le Maire de Chaspinhac pour l'informer et essayer de débloquent la situation.

Pour revenir aux bénévoles, c'est nous, ce sera vous si vous décidez de nous rejoindre et de tenter une nouvelle expérience qui s'avérera j'en suis convaincu, très enrichissante et valorisante.





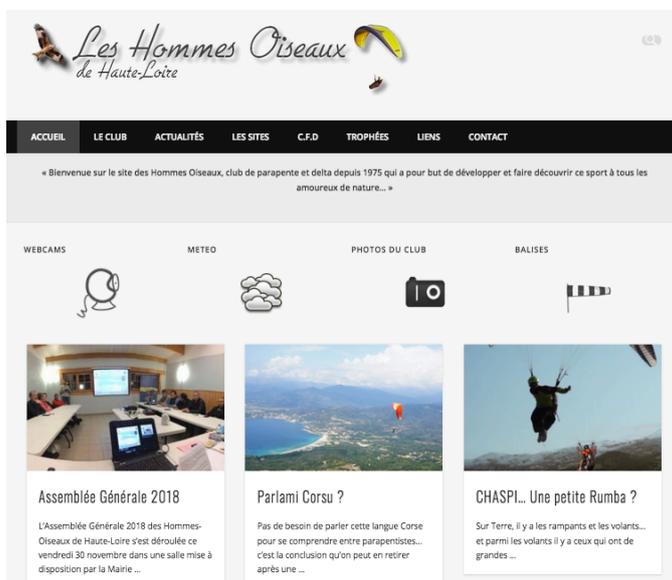
Florian Melia
Secrétaire

Rapport d'Activités 2018

Réunions : Le CODIR⁴ s'est réuni plusieurs fois en cours d'année. Des réunions spécifiques pour la compétition ont également eu lieu. Le Bureau (président, secrétaire trésorier) a traité les affaires courantes.

Communication :

L'ensemble des informations relatives à l'administratif du club sont transmis par mail aux adhérents du club. Le secrétaire à la charge de tenir informés les adhérents des actions du club et des divers évènements, convocation, dates de sortie, etc.



Concernant la vie du club, on retrouvera sur le site internet www.hommesoiseaux.com l'ensemble des sorties club en photo et vidéos agrémenté par Bernard Rigaud. Chacun peut diffuser le lien, car cela participe à la découverte et à la promotion du parapente. On note également que des articles relatant la vie du club et divers évènements, sont rédigés par Bernard pour la presse locale ou spécialisée

La page Facebook du Club « Parapentistes 43 » permet aussi d'échanger autour de notre passion commune. Elle est très conviviale et accessible à tous. Il est possible de s'y abonner pour recevoir les infos et publier des articles dans le cas où on a une information à partager.



La nouveauté 2018 est le groupe WhatsApp du club qui permet de mettre en commun les bons plans de sortie vols : où et quand ça vole, qui est disponible, les covotages et les récup. A noter que le Club a fait confectionner des panneaux souples et légers pour le retour.

⁴ CODIR : Comité de Direction du Club

Compétition :

Pour la 3ème année consécutive, une compétition de type circuit sport, a été inscrite au calendrier national les 30 juin et 1^{er} juillet. Toutefois celle-ci a dû être annulée faute de participants.

Des remerciements sont adressés à tous ceux qui ont participé aux travaux préparatoires.

Formation :

■ Des Jeunes et des Ailes

Le CA du club a décidé le lancement de l'opération "*des jeunes et des ailes*" : le dossier a été monté fin octobre 2017 avec l'aide du CDVL et de Jean-Pierre GASP (Brevet d'État). Ce projet a été retenu par la commission fédérale début novembre qui nous a attribué une subvention (la subvention sera adaptée en fonction du programme réalisé).

L'action « **des Jeunes et des Ailes** » proposée par la commission Jeunes et



Educ'en Ciel de la FFVL a été mise en place le W-E du 13 au 15 avril 2018 en Haute-Loire. Deux jours sur trois ont pu être validés malgré une météo incertaine. Ce sont 7 jeunes de moins de 26 ans qui ont profité de cette action financée par la FFVL et le club des Hommes oiseaux de la Haute-Loire (CHO 43).

Ces jeunes avaient été formés en UNSS par Philippe Guillaud au Lycée St Jacques de Compostelle au Puy en Velay, et s'étaient ensuite éloignés de l'activité du fait de leurs études. Certains sont venus de Clermont, Grenoble, Marseille, ...

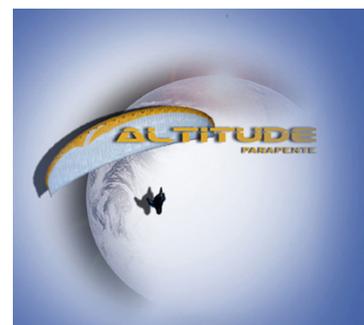
Après une matinée en pente école, ils ont enchainés les vols (3) au Mont Denise entre les averses. Le lendemain un grand vol au Mont Chouvé à Job-Ambert et une petite séance de gonflage ont parachevé ces deux journées très appréciées de tous, laissant des étoiles dans les yeux de ces Jeunes qui espèrent bien un de ces jours, voler de leurs propres Ailes.

Merci à J-P (BE) , Philippe (MF) , Michel (AAF) , Florian , Bernard pour son montage vidéo.

<https://www.youtube.com/embed/L47F4IYM9C8>

■ "Voler Mieux"

Cette journée s'est déroulée le 5 Mai 2018 avec l'école Altitude Parapente des Estables. Le thème de travail était le perfectionnement des décollages et des prises de terrain en vue de l'atterrissage. Les personnes inscrites étaient au nombre de 6. La subvention de la FFVL a été de 200 € laissant un reste à charge par personne de 20€ après déduction de l'aide du Club.



■ Formations individuelles

Dans le cadre des subventions accordés aux adhérents souhaitant passer des diplômes fédéraux ou des formations pilotage, nous rappelons que le club encourage ces démarches à hauteur de :

- Brevet Confirmé : 100 €
 - >Aucun adhérent concerné
- Stage SIV : 100 € (le weekend) au 1^{er} 50 € au 2^{ème} (budget annuel de 800 €)
 - >5 adhérents cette année
- Qualification Biplace : 200€ + 200€ d'avance remboursable en biplace club.
 - 1 adhérent cette année en a bénéficié.
- Voler mieux

Cette année un stage SIV destiné à l'ensemble des clubs de parapente du département a été organisé par le CDVL (Denis Buisson) avec l'école K2 et s'est déroulé les 13 et 14 octobre. Malheureusement seul le samedi 13 octobre était volable. La journée du 14 a dû être annulée à cause du vent fort. L'aide individuelle du club a été adaptée.



Une journée d'information et de partage sur le thème du vol de distance à l'initiative de Marc GALLIEN a été organisée par le CDVL 43 (Denis BUISSON) et animée par Romain BAROUX (champion CAD 2017) le 17 février à Chaspinhac. 24 parapentistes de divers clubs de la région ont participé à cette journée.



Une journée de formation « météo » a également été proposée. Elle était organisée par l'aéroclub de Loudes, animée par Dominique Drouet ingénieur retraité de Météo-France, et a vu la participation d'une dizaine de membres du Club.

Pliage des parachutes de secours

Chaque année nous nous retrouvons en vue d'aérer et de replier notre parachute de secours. Nous avons encore été nombreux cette année, le 8 avril dans la salle habituelle à Chaspuzac.



Révision des Voiles

La participation forfaitaire du club est fixée à 30€ par voile. 11 ailes ont été concernées par cette aide dont le bi du CDVL et celui de Stéphane LIABEUF (révision payée dans son intégralité en raison du nombre de services rendu au club).

Sites de vol :

Le décollage de Chaspinhac est en cours de réaménagement en vue de la végétalisation de la partie la plus utilisée pour les décollages. La terre a été amenée et étalée, l'engazonnement se fera au printemps.

Denis secrétaire du CDVL et Michel ont rencontré le nouvel exploitant des terrains qui entourent l'atterrissage des Rouzeyroux qui n'a pas apprécié du tout notre comportement cette année. Actuellement il est fermé.

Jean-François et Michel ont rencontré l'exploitant des prés situés en bordure de la route de Beaulieu, à la sortie du village des Rouzeyroux. Cet atterrissage nécessite de franchir la ligne électrique. Nous avons son accord pour l'utiliser hors période de foin (mai juin) et quand il n'y a pas d'animaux. Une signalisation est en place au décollage.

Dans la vallée de l'Allier, pas de changement, nous avons des accords à La Roche de St Bérain pour un décollage et aux Granges pour un atterrissage. Ce site est déclaré comme non conventionné dans le catalogue des sites AVL (Auvergne Vol Libre). A St Jean Lachalm, un



autre décollage serait possible, il faudra demander l'accord du propriétaire et de l'exploitant. Reste le problème de l'atterrissage.

L'atterrissage de La Denise, devant l'usine Pagès, donne satisfaction. On peut y poser toute l'année, celui de la route des Estreys est ouvert hors période de foins.

L'atterrissage de la piscine à Retournac est doté d'une manche à air posée suite à l'accord du Maire.



Entretien des sites

Lorsqu'on accède à un site de vol, Il ne faut pas oublier que celui-ci a nécessité une ou plusieurs interventions de pilotes bienveillants. Chaque année nous sommes conduits à réaliser l'entretien des sites, faute de quoi nous aurions quelques difficultés à y accéder ou à les utiliser.

Des équipes de volontaires sont intervenues à Chaspinhac, au Gerbizon, à la Denise. Les manches à air qui avaient souffert pendant l'hiver ont été changées, des panneaux de signalisation ont été posés à Chaspinhac.

Installation d'un "Pioupiou"

Nous avons envisagé l'installation d'une balise "Pioupiou" sur le site de décollage de Saint Bérain. Toutefois le fournisseur a connu des difficultés cette année ce qui a reporté le projet. Il sera nécessaire de rencontrer le Maire pour l'autorisation de le poser sur le poteau existant.

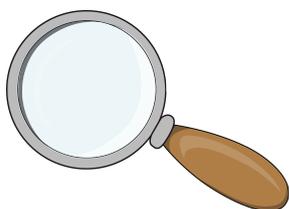
Carrefour des Associations

Quelques membres du Club ont aménagé le stand le vendredi soir et assuré la permanence toute la journée du samedi. A déplorer trop peu de participation des adhérents.

Merci à Fred Giraud pour le prêt et l'installation du matériel de projection et à Bernard pour le montage vidéo.



Notre présence est indispensable à la visibilité de notre association dans le bassin du Puy en Velay et participe à la reconnaissance de notre club auprès de la Communauté d'Agglomération.



Sorties Club 2018:

Notre club a proposé plusieurs sorties, elles ont eu des fortunes diverses, vu les caprices de la météo. Celles qui ont pu avoir lieu ont réuni de nombreux participants, toujours dans la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble.



Sorties "Club" réalisées :

■ Rencontres ASPTT à Gap du 10 au 13 mai, organisée par Michel

Cette année, nous avons retrouvé nos amis pilotes de l'ASPTT à Pont du Fossé près d'Orcières. Les conditions météo nous ont permis de voler sur deux sites : Les Richards et Ancelle. Nous avons eu à déplorer l'accident de Pierre qui l'a handicapé pour le reste de la saison.

Comme d'habitude il y avait une ambiance très conviviale entre les pilotes et les accompagnatrices.



■ La Corse du 14 au 22 septembre, organisée par Bernard et Jean-François

Cette sortie a été organisée par Bernard Rigaud, qui connaissait déjà les sites et avait ses entrées dans les clubs locaux. Nous avons volé 6 jours sur 7 avec de bonnes conditions : vols thermiques en montagne, cross, posés sur la plage, devant le camping. Nous avons bien profité de la plage presque déserte, avec baignade en mer et pêche aux bulots....



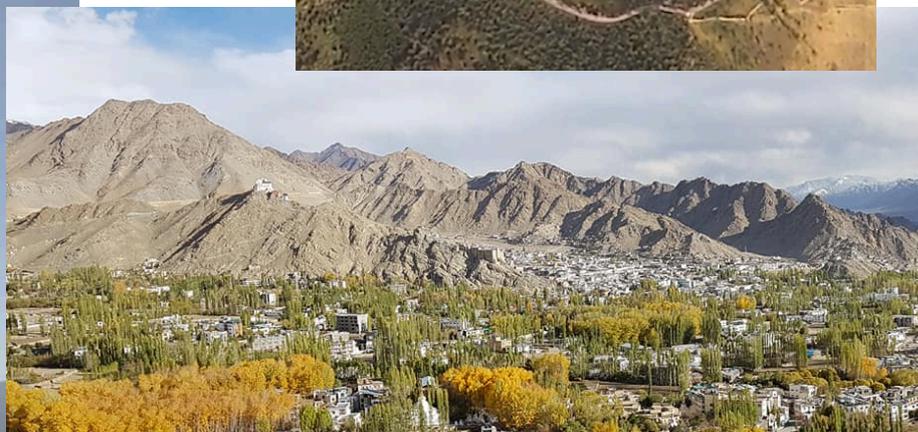
Sorties spontanées

Certains parapentistes ont proposé des sorties à la journée ou sur plusieurs jours, plus faciles à organiser, sans les soucis d'intendance, en fonction des conditions, avec de beaux vols réalisés à chaque fois, à Millau, Mende, Le Puy de Dôme, Job,



Sorties individuelles

Marc nous a gratifiés de beaux reportages et de belles images notamment lors de ses périples dans la région de Chamonix et de l'Himalaya.



Bilan financier 2018



Jacques Petiot
Trésorier

Charges (dépenses)		Produits (recettes)	
60 Achats	3 287,28 €	70 Recettes de fonctionnement	1 258,00 €
Panneaux récupération	225,00 €	Panneaux récupération	130,00 €
Courses alimentaire et convivialité	41,26 €	Biplaces	634,00 €
Aménagement du terrain	3 021,02 €	Reversement FFVL des cotisations	494,00 €
61 Services extérieurs	6 005,48 €		
Formation voler mieux et des jeunes....	800,00 €	74 Subventions d'exploitation	2 350,00 €
Transport	1 203,05 €	Subvention Chaspinhac	0,00 €
Hébergement	1 941,25 €	Subvention FFVL Voler Mieux + Des jeunes	550,00 €
Aides contrôle voiles	763,00 €	Subvention Communauté d'Aglo	1 800,00 €
Aide qualification QBI	400,00 €		
Aide SIV	550,00 €	75 Autres produits de gestion courante	3 131,91 €
Location de parapentes	300,00 €	Contrôle Voiles	368,00 €
Remboursement Cham	48,18 €	Participation Gap	1 281,96 €
62 Autres services extérieurs	208,05 €	Participation Corse	1 351,95 €
Cotisation Office des sports	55,00 €	Participation Voler mieux	130,00 €
Communication site internet	113,85 €		
Frais postaux	19,20 €		
Location salle Pliage	20,00 €		
65 Autres charges de gestion courante			
66 Charges financières	12,00 €	76 Produits financiers	
Frais bancaires de Tenue de compte	12,00 €		
67 Charges exeptionnelles		77 Produits financiers	
68 Dotations aux amortissements		78 Reprises sur amortissement et provisions	
Bénéfice	9 512,81 €	Déficit	2 772,90 €
			9 512,81 €

Jacques Petiot Trésorier présente les comptes de l'exercice 2018

Votes

Le rapport moral et le compte-rendu d'activités sont approuvés à l'unanimité

Le compte-rendu financier pour l'année 2018 est approuvé à l'unanimité.



Renouvellement du C.A.

Démissions :

Michel Chazallon, Président, informe de son intention de démissionner, ainsi que Florian Mélia au poste de secrétaire

Suite à l'appel de candidatures, sont nouvellement élus au Conseil d'Administration : Dominique André, François Ladevie et Guillaume Mallet.

Après attribution des fonctions des postes de président et secrétaire, le nouveau bureau est le suivant :

Président : François Ladevie

Vice-Président : Jean-François Vigouroux

Secrétaire : Dominique André

Secrétaire-adjoint : Bernard Rigaud

Trésorier : Jacques Petiot

Trésorier-adjoint : Guillaume Mallet

Le Président sortant, Michel Chazallon, remercie les membres du CODIR, et particulièrement le secrétaire et le trésorier pour le travail accompli. Il est lui-même remercié pour son engagement et les actions qu'il a conduites, durant plusieurs années, tant en faveur de notre activité, que de notre club dont chacun reconnaît la bonne organisation et le dynamisme.



Budget Prévisionnel 2019

BUDGET PREVISIONNEL 2019

CHARGES (dépenses)	Montants	PRODUITS (recettes)	Montants
60 - Achats	6 300,00	70 - Recettes de fonctionnement	920,00
Courses alimentaire et convivialité	150,00	Produits club	100,00
Fournitures entretien sites	150,00	Biplaces	150,00
Acquisition de terrains (partenariat RTE)	6000,00	Reversement FFVL des cotisations	560,00
		Adhésions club	110,00
		74- Subventions d'exploitation	2 000,00
61 - Services extérieurs	4 520,00		
Formations voler mieux	400,00		
Transports: sorties, réunions	1 500,00	Subvention FFVL voler mieux	200,00
Hébergements	1 800,00	Subvention Communauté d'agglo	1800,00
Aide contrôle voiles	120,00		
Aide brevet confirmé	200,00		
Stage SIV	500,00		
62 - Autres services extérieurs	170,00		
Cotisation office des sports	60,00		
Communication site internet	90,00		
Frais postaux	20,00		
63 - Impôts et taxes	-		
64- Charges de personnel	-		
65- Autres charges de gestion courante	-	75 - Autres produits de gestion courante	2 080,00
		Participation Stage "des ailes et des jeunes" stagiaires	
		Participation Rencontres Aspt	1 500,00
		Participation voler mieux 8 pers	80,00
		Participation Sorties club	500,00
66- Charges financières	10,00	76 - Produits financiers	
Frais bancaire	10,00		
67- Charges exceptionnelles	-	77 - Produits exceptionnels	-
68- Dotation aux amortissements	-	78 - Reprises sur amortissements et provisions	6 000,00
		Acquisitions terrains	6 000,00
TOTAL	11 000,00	TOTAL	11 000,00

Après présentation des projets, et dans l'idée que ceux-ci peuvent subir des modifications, le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.





Projets 2019

Cotisations 2020

La cotisation actuelle est de 14 €.

Proposition pour 2020 : 14€

Aides à la formation

Brevet Confirmé : 100 €

Stage perf ou Stage SIV : 100 € au 1^{er} 50 € au 2^{ème} (budget annuel de 1000 €)

Actions diverses

Pliage des parachutes de secours	10 février 2019
AG de la ligue LAURAVL	date non fixée janvier 2019
Révision des voiles : Freedom	date non fixée Commande groupée par mail
Entretien des sites : Semis Chaspi N	16 mars
+ Gerbizon - Changement des manches à air	
SIV proposé par le CDVL	Juin ou Sept.
"Voler mieux"	A voir selon sondage au printemps

Sorties

Lieu : Annecy (ASPTT)	Date : WE Ascension	Responsable : Michel
Lieu : Chamonix	Date : Début Sept	Responsable : Marc
Lieu : Corse	Date : Fin Sept	Responsable : Bernard
Lieu : Thollon ?	Date :	Responsable :

Compétition

L'engouement pour les compétitions fédérales traditionnelles tend à s'estomper. D'autres styles d'organisation de compétition émergent. Il est décidé de ne pas organiser de compétition cette année.

Trophées de distance

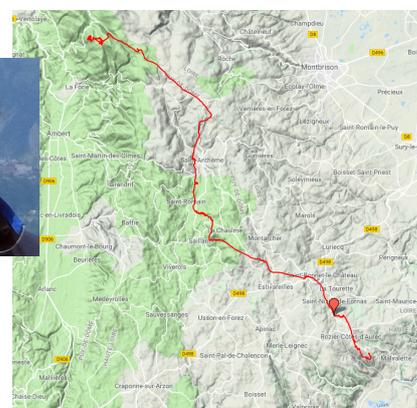
Il est traditionnellement remis des trophées aux pilotes s'étant illustrés.
Cette année les pilotes récompensés sont :



- Trophée Cumulus pour la plus grande distance parcourue : **François LADEVIE** avec un vol de 165 km de Chaspinhac à Millau (12)



- Coupe promotionnelle pour son premier cross : **Florian MELIA** avec un vol de 45 km du Mont Chouvé (Ambert) à Rozier-Côte-d'Aurec (42)



Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président clôture l'Assemblée Générale en remerciant tous les participants et en les invitant à partager le buffet, réalisé pour l'essentiel par les adhérents, ou leurs épouses.